

RCS : MANOSQUE

Code greffe : 0401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MANOSQUE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 00103

Numéro SIREN : 490 673 423

Nom ou dénomination : PROMAN GESTION

Ce dépôt a été enregistré le 19/11/2021 sous le numéro de dépôt 4789



BILAN ACTIF

	2020			2019
	Brut	Amortissements Provisions	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	2 304 414	2 015 790	288 623	183 024
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	<i>2 304 414</i>	<i>2 015 790</i>	<i>288 623</i>	<i>183 024</i>
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	7 260 621	3 752 203	3 508 417	3 795 561
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	<i>7 260 621</i>	<i>3 752 203</i>	<i>3 508 417</i>	<i>3 795 561</i>
Immobilisations financières (2)				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	1		1	1
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	431 921		431 921	416 351
<i>Total immobilisations financières</i>	<i>431 922</i>		<i>431 922</i>	<i>416 352</i>
ACTIF IMMOBILISE	9 996 958	5 767 994	4 228 963	4 394 938
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<i>Total des stocks</i>				
Créances (3)				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	38 092 883	6 248	38 086 635	46 114 782
Autres créances	2 079 715		2 079 715	32 912 024
Capital souscrit et appelé, non versé				
<i>Total des créances</i>	<i>40 172 598</i>	<i>6 248</i>	<i>40 166 350</i>	<i>79 026 807</i>
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières dont actions propres :				
Disponibilités	14 749 003		14 749 003	4 759 551
<i>Total disponibilités et divers</i>	<i>14 749 003</i>		<i>14 749 003</i>	<i>4 759 551</i>
ACTIF CIRCULANT	54 921 602	6 248	54 915 354	83 786 358
Charges constatées d'avance	157 570		157 570	
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	65 076 131	5 774 242	59 301 888	88 181 297

(1) dont droit au bail

(2) dont part à moins d'un an

(3) dont part à plus d'un an

R.C.S. Manosque 690 673 673

Greffe T.C. Manosque

Procès Verbal de Dépôt

N° 2021/4789 Date 1.9. NOV. 2021

BILAN PASSIF

Le Greffier

	2020	2019
Capital social ou individuel Dont versé : 40 000	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	10 000	10 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	4 950 544	4 950 000
Resultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	164 674	965 544
<i>Total situation nette</i>	<i>5 165 219</i>	<i>5 965 544</i>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	5 165 219	5 965 544
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	102 885	
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	102 885	
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	43 174 116	65 142 028
<i>Total dettes financières</i>	<i>43 174 116</i>	<i>65 142 028</i>
Dettes d'exploitation		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	120	5 186
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 933 947	6 482 675
Dettes fiscales et sociales	5 549 728	10 154 232
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>10 483 796</i>	<i>16 642 094</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	375 871	431 629
<i>Total dettes diverses</i>	<i>375 871</i>	<i>431 629</i>
Comptes de régularisation		
Produits constatés d'avance		
DETTES	54 033 784	82 215 752
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	59 301 888	88 181 297

COMPTE DE RESULTAT

	2020			2019
	France	Export	Total	
Vente de marchandises				
Production vendue : - biens				
Production vendue : - services	34 768 431		34 768 431	37 273 065
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	34 768 431		34 768 431	37 273 065
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			3 267	1 963
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges (9)			132 521	146 894
Autres produits (1) (11)			16 567	603
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2)			34 920 787	37 422 527
Charges externes				
Achat de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achat de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes (3) (6 bis)			24 704 576	27 077 602
<i>Total charges externes</i>			<i>24 704 576</i>	<i>27 077 602</i>
Impôts, taxes et versements assimilés			702 780	604 626
Charges de personnel				
Salaires et traitements			5 545 071	5 040 515
Charges sociales (10)			2 370 190	2 049 494
<i>Total charges de personnel</i>			<i>7 915 262</i>	<i>7 090 010</i>
Dotations d'exploitation				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 139 014	987 791
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			6 248	
Dotations aux provisions pour risques et charges			102 885	
<i>Total dotations d'exploitation</i>			<i>1 248 147</i>	<i>987 791</i>
Autres charges (12)			23 098	32
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			34 593 864	35 760 063
RESULTAT D'EXPLOITATION			326 923	1 662 463
Opérations en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participations (5)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				
Autres intérêts et produits assimilés (5)				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change			261	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			261	
Charges financières				
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées (6)			59 484	1 374
Différences négatives de change			1 556	0
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			61 040	1 374
RESULTAT FINANCIER			(60 779)	(1 374)
RESULTAT COURANT			266 144	1 661 089

COMPTE DE RESULTAT (Suite)

	2020	2019
Produits exceptionnels		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	113 185	144 917
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	113 185	144 917
Charges exceptionnelles		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	14 000	34 957
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	14 000	34 957
RESULTAT EXCEPTIONNEL	99 185	109 960
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	42 174	246 301
Impôts sur les bénéfices	158 480	559 204
TOTAL DES PRODUITS	35 034 234	37 567 444
TOTAL DES CHARGES	34 869 559	36 601 900
BENEFICE ou PERTE	164 674	965 544

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme

(2) Dont produits de locations immobilières

(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs

(3) Dont crédit-bail mobilier

(3) Dont crédit-bail immobilier

(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs

(5) Dont produits concernant les entreprises liées

(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées

(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général

(6 ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes

(6 ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles

(9) Dont transferts de charges

132 521

(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant

(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)

(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

Le bilan de l'exercice présente un total de 59 301 888 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de 35 034 234 euros et un total charges de 34 869 559 euros, dégageant ainsi un résultat de 164 674 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2020 et finit le 31/12/2020. Il a une durée de 12 mois.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La société est membre d'un périmètre de sociétés consolidées dont la tête de groupe est la société PROMAN EXPANSION, SAS au capital social de 200 000 000€, sis ZI Saint Maurice 04100 Manosque.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Participation, autres titres immobilisés, valeur mobilières de placement

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés et valeurs mobilières de placement, ont été évalués au prix pour lesquels ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

la valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Provisions

Les provisions sont constituées au cas par cas en fonction des risques et charges correspondants. Une provision est constituée chaque fois que la Direction du Groupe PROMAN a connaissance d'une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qui pourrait engendrer une sortie probable de ressource sans contrepartie au moins équivalente attendue, et que le montant de cette obligation peut être évalué de façon fiable.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité courante de l'entreprise.

Principaux événements de l'exercice

Les résultat net des comptes sociaux de la sociétés arrêtés au 31 décembre 2020 est impacté par les effets de la crise sanitaire et tient compte de certains éléments impactant les états financiers :

- Recours aux décalages de paiement des cotisations sociales,
- Recours limité à l'activité partielle et aux autres aides,
- Maintien de l'emploi.

Evénements post clôture

Aucun évènement postérieur à la clôture n'est à signaler.

IMMOBILISATIONS

	Valeur brute début 2 020	Augmentations	Diminutions	Valeur brute fin 2 020
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 174 278	200 004	69 869	2 304 414
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	2 174 278	200 004	69 869	2 304 414
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des const.				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers	3 622 075	336 841		3 958 917
- Matériel de transport	18 690			18 690
- Matériel de bureau et mobilier informatique	3 011 244	420 623	148 854	3 283 014
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	6 652 010	757 465	148 854	7 260 621
Immobilisations financières				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	1			1
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières	416 351	17 670	2 100	431 921
<i>Total immobilisations financières</i>	416 352	17 670	2 100	431 922
TOTAL GENERAL	9 242 642	975 139	220 823	9 996 958

AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant début 2020	Augmentations	Diminutions	Montant fin 2020
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement, de recherche et de dév.				
Autres immobilisations incorporelles	1 991 254	94 405	69 869	2 015 790
<i>Total immobilisations incorporelles</i>	1 991 254	94 405	69 869	2 015 790
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions :				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Inst gén., agcemnts et améngmt des const.				
Installations techniques, matériel et outillage indust.				
Autres immobilisations corporelles :				
- Installations générales, agencements, amén. divers	1 151 793	295 700		1 447 494
- Matériel de transport	9 095	2 382		11 478
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 695 559	746 526	148 854	2 293 231
- Emballages récupérables et divers				
<i>Total immobilisations corporelles</i>	2 856 449	1 044 608	148 854	3 752 203
TOTAL GENERAL	4 847 703	1 139 014	218 723	5 767 994

Charges réparties sur plusieurs exercices	Montant début 2020	Augmentations	Dotations aux amortissements	Montant fin 2020
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

PROVISIONS

Nature des provisions	Montant au début 2020	Augmentations : Dotations de l'exercice	Diminutions :			Montant à la fin 2020
			Utilisées au cours de l'ex	Non Utilisées au cours de l'ex	Reprises de l'exercice	
Provisions réglementées						
Provisions pour reconstitution des gisements						
Provisions pour investissement						
Provisions pour hausse des prix						
Amortissements dérogatoires						
<i>Dont majorations exceptionnelles de 30%</i>						
Provisions pour prêts d'installation						
Autres provisions réglementées						
TOTAL PROVISIONS REGLEMENTEES						
Provisions pour risques et charges						
Provisions pour litiges		102 885				102 885
Provisions pour garanties données aux clients						
Provisions pour pertes sur marchés à terme						
Provisions pour amendes et pénalités						
Provisions pour pertes de change						
<i>Sous total provisions pour risques</i>		102 885				102 885
Provisions pour pensions et obligations similaires						
Provisions pour impôts						
Provisions pour renouvellement des immobilisations						
Provisions pour gros entretien et grandes révisions						
Prov. pour charges soc. et fisc. sur congés à payer						
<i>Sous total provisions pour charges</i>						
Autres provisions pour risques et charges						
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		102 885				102 885
Provisions pour dépréciation						
Sur immobilisations incorporelles						
Sur immobilisations corporelles						
Sur immobilisations de titres mis en équivalence						
Sur immobilisations de titres de participation						
Sur autres immobilisations financières						
Sur stocks et en-cours						
Sur comptes clients		6 248				6 248
Autres provisions dépréciations						
TOTAL PROVISIONS POUR DEPRECIATION		6 248				6 248
TOTAL GENERAL		109 133				109 133
		109 133				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice						

ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	N-1
Actif immobilisé				
Créances rattachées à des participations				
Prêts (1) (2)				
Autres immobilisations financières	431 921		431 921	416 351
<i>Total actif immobilisé</i>	<i>431 921</i>	<i>431 921</i>		<i>416 351</i>
Actif circulant				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	38 092 883	38 092 883		46 114 782
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés	368 467	368 467		348 217
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	99 964	99 964		131 039
Impôts sur les bénéfices	361 287	361 287		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 219 162	1 219 162		4 245 788
Autres impôts, taxes et versements assimilés	2 192	2 192		1 115
Divers	5 418	5 418		
Groupe et associés (2)	20 000	20 000		28 182 642
Débiteurs divers	3 222	3 222		3 222
<i>Total actif circulant</i>	<i>40 172 598</i>	<i>40 172 598</i>		<i>79 026 807</i>
Charges constatées d'avance	157 570	157 570		
TOTAL DES CREANCES	40 762 090	40 762 090		79 443 159
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés				

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans	N-1
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts et dettes auprès des ets de crédit					
- à un an maximum					
- à + de un an					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs et comptes rattachés	4 933 947	4 933 947			6 482 675
Personnel et comptes rattachés	1 524 243	1 524 243			1 463 528
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 401 385	1 401 385			707 332
Impôts sur les bénéfices					266 508
Taxe sur la valeur ajoutée	2 514 438	2 514 438			7 622 820
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés	109 661	109 661			94 043
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupe et associés (2)	43 174 116	43 174 116			65 142 028
Autres dettes	375 871	375 871			431 629
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES	64 033 663	64 033 663			82 210 566
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Montant des emprunts et dettes dus aux associés					

CHARGES A PAYER

Nature des charges	2020	2019
Dettes financières		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commande en cours	120	5 186
<i>Total dettes financières</i>	<i>120</i>	<i>5 186</i>
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales	1 868 958	1 720 686
<i>Total dettes d'exploitation</i>	<i>1 868 958</i>	<i>1 720 686</i>
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		6 289
<i>Total dettes diverses</i>		<i>6 289</i>
Autres		
<i>Total autres dettes</i>		
TOTAL	1 869 079	1 732 162

PRODUITS À RECEVOIR

Produits à recevoir	2020	2019
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
<i>Total immobilisations financières</i>		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances	5 418	
<i>Total créances</i>	5 418	
Disponibilités et divers		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
<i>Total disponibilités et divers</i>		
Autres		
<i>Total autres</i>		
TOTAL	5 418	

TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

	01/01/2020	Augmentation de capital	Diminution de capital	Affectation résultat N-1	Autres mouvements	Résultat N	31/12/2020
Capital en nombre d'actions							
Valeur nominale							
Capital social ou individuel	40 000						40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...							
Ecart de réévaluation							
Réserve légale	10 000						10 000
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	4 950 000			544			4 950 544
Résultat de l'exercice	965 544			(965 544)		164 674	164 674
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
Dividendes versés				965 000			
Total capitaux propres	5 965 544					164 674	5 165 219

PROMAN GESTION

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 40 000 EUROS

Siège social : ZI ST MAURICE

MANOSQUE (Alpes de Haute Provence)

490 673 423 RCS MANOSQUE

TEXTE DE LA DECISION D'AFFECTION DE RESULTAT DE L'ACTIONNAIRE UNIQUE EN DATE DU 29 JUN 2021

DEUXIEME DECISION

L'associé unique constate au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

- que le bénéfice de l'exercice écoulé s'élève à la somme de 164 674.88 euros,
- que le montant du report à nouveau créditeur s'élève à la somme de 4 950 544.28 euros,
- que le montant des sommes distribuables s'élève ainsi à la somme de 5 115 219.16 euros,

L'associé unique décide d'affecter en distribution de dividendes la somme totale de 165 200.00 euros de la manière suivante :

- prélèvement de la somme de 164 674.88 euros en priorité sur le bénéfice distribuable de l'exercice écoulé,
- prélèvement de la somme de 525.12 euros au compte "report à nouveau créditeur", qui s'élèvera, après cette affectation, à la somme de 4 950 019.16 euros.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

En conséquence, chaque action recevra un dividende de 2 065.00 euros, éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158 §3.2° du Code général des impôts ou au prélèvement forfaitaire libératoire prévu à l'article 117 quater du Code général des impôts.

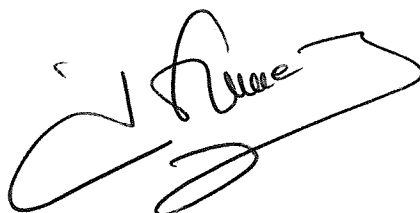
Ce dividende sera mis en paiement à compter de ce jour et au plus tard le 30 septembre 2021.

Cette décision est adoptée par l'associé unique.

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du code général des impôts, prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes par action pour les trois exercices précédents ont été les suivantes :

<u>Exercice</u>	<u>Dividendes</u>	<u>Eligible à abattement</u>	<u>Non-éligible</u>
31 décembre 2019	12 062.50 €	12 062.50 €	0.00 €
31 décembre 2018	5 964.92 €	5 964.92 €	0.00 €
31 décembre 2017	12 500.00 €	12 500.00 €	0.00 €

Cette décision est adoptée par l'associé unique.





CENON
17, rue Aristide Briand - CS 40026
33152 CENON CEDEX
Tél : 05 56 40 17 82
E-mail : a3c.cenon@a3caudit.com
Site Internet : www.a3caudit.com

Commissaires aux comptes

José ARNOUX
Didier CORBIÈRE
Pauline DAVANZO
Urielle GUEGAN
Olivier LASSIBILLE
Guillaume UFFERTE

SAS PROMAN GESTION

Société par actions simplifiée
au capital de 40 000 €

Siège social :
ZI SAINT MAURICE
04100 MANOSQUE

R.C.S MANOSQUE : 490 673 423

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

SAS PROMAN GESTION

Société par actions simplifiée

Siège social : ZI SAINT MAURICE 04100 MANOSQUE

Capital de 40 000 euros

R.C.S MANOSQUE : 490 673 423

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2020

A l'associée,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **PROMAN GESTION** relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 1^{er} Juin 2021.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie. « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits, s'agissant d'un processus significatif, à réaliser des contrôles étendus sur les créances. Les règles et méthodes comptables retenues par la société en la matière sont présentées dans la note « Créances et dettes » de l'annexe. Nos travaux ont, entre autres, consisté à vérifier la pertinence et la correcte application de ces méthodes, la couverture des pertes de valeur et des risques de non-recouvrement par des provisions suffisantes ainsi que le dispositif de contrôle des évaluations obtenues par la direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associée.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

A3C

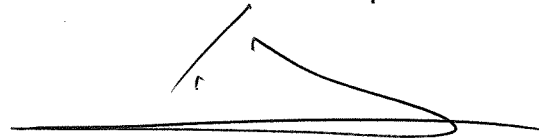
17 Rue Aristide BRIAND
33150 CENON

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Cenon, le 14 Juin 2021

SARL A3C,
Olivier LASSIBILLE
Commissaire aux comptes

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke at the end, positioned below the printed name.

DESCRIPTION DETAILLEE DES RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.